



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTE MODIFICATIF N°1 AU MARCHÉ
D'ACQUISITION DE DVD ET BLU-RAY POUR LE
RESEAU DES BIBLIOTHEQUES, PASSE AVEC
L'ASSOCIATION ADAV**

**DÉCISION N° DM-25-429
EN DATE DU 10 DECEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Madame Annick VOISIN, Adjointe au Maire ;

VU la décision n°DM-25-274 du 08 août 2025 de signer le marché d'acquisition de DVD et blu-ray pour le réseau des bibliothèques avec l'association ADAV (notifié le 13/08/2025) ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 04 décembre 2025 donnant un avis favorable pour l'acte modificatif n°1 ;

CONSIDÉRANT que l'acte modificatif n°1 a pour objet de rectifier une erreur matérielle figurant à l'article 4.1 (Prix du contrat – Variation des prix) du CCAP rendant inapplicable la formule de révision ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association ADAV, sise 41 rue des Envierges – 75020 Paris, représentée par Madame Cécile TEXIER, Directrice Générale, l'acte modificatif n°1 au marché d'acquisition de DVD et blu-ray pour le réseau des médiathèques.

L'acte modificatif n°1 n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20251210-lmc1H13717H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/12/2025 Date de Publication : 10/12/2025
--